

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

Octidi 28 Frimaire, an V.

(Dimanche 18 Décembre 1796.)

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

TURQUIE.

De Pera, fauxbourg de Constantinople, le 8 octobre.

Le citoyen Aubert-Dubayet mende que son entrée & son passage sur le territoire de l'empire ottoman, avoient été marqués par des honneurs extraordinaires de la part des pachas, vaivodes & autres gouverneurs des villes. Hakki-Pacha, gouverneur de la Romélie, l'un des plus estimables généraux ottomans, s'est particulièrement distingué. Une réception magnifique lui étoit préparée dans l'intérieur de son palais. Une fête guerrière a été le complément des honneurs rendus par Hakki-Pacha au guerrier ambassadeur de la république. Pendant que l'un & l'autre dinoient tête-à-tête sous une tente superbe, assis sur des brocards d'or, en parité parfaite, l'école d'artillerie se faisoit, & l'infanterie, formée à l'euro péenne, déployoit devant eux une dextérité capable de donner les plus heureuses espérances.

Le citoyen Aubert-Dubayet lui a communiqué ses vues sur la manière de détruire les brigands qui infestent la Romélie. Ils se sont séparés en se faisant des cadeaux mutuels.

Le citoyen Aubert-Dubayet, sans vouloir faire attention à quelques difficultés de cérémonial, est entré à Constantinople *incognito* dans la nuit.

DANEMARCK.

D'Allona, le 22 novembre.

Le cutter anglais *the Royal-George*, en relâche à Cuxhaven depuis quelques jours, s'est emparé d'un vaisseau ragusais destiné pour Amsterdam; donnant pour motif de sa conduite, que les hollandais ayant refusé de recevoir des marchandises anglaises, son gouvernement avoit donné l'ordre précis de s'emparer de tout bâtiment chargé de marchandises appartenantes à des propriétaires baltiques, & qu'on rendra la liberté aux bâtimens après avoir confisqué les marchandises. Le bâtiment ragusais n'avoit point à bord de marchandises de contrebande. Le cutter est sorti de Cuxhaven, port neutre, pour donner chasse immédiate à un bâtiment neutre.

PORTUGAL.

De Lisbonne, le 8 novembre.

Le roi, par un décret communiqué au conseil de guerre, ordonne de réformer la coutume, jusqu'à présent observée, de tenir garnison permanente dans chacune des citadelles & batteries qui défendent la côte & l'intérieur

de la province de Minho. Les garnisons doivent se réunir & former autant de corps qu'il y a de places principales.

Le 24 du mois dernier, le prince royal du Brésil & l'infant don Pierre Charles se sont rendus au camp d'Ouvitha pour y voir les évolutions militaires du régiment d'infanterie dont don Gomes Fayre de Andrade est colonel-maréchal-de-camp. Les nouvelles manœuvres ont complètement réussi, & S. A. R. en a témoigné une grande satisfaction.

Le vaisseau de guerre portugais *la princesse de Beyra* a fait voile d'ici avant-hier, avec la frégate *le Prince Saint-Jean*, un brigantin & un cutter. Ces forces sont commandées par don Diego-Joseph de Paiva, capitaine de guerre & de la marine.

ITALIE.

De Naples; le 22 novembre.

Deux frégates anglaises, *le Romulus* & *la Pallas*, sont arrivés ici de Saint-Florent, pour se réparer des dommages que leur a causé le mauvais tems. Il est également arrivé ici une frégate anglaise, ayant à bord M. Elliot, qui étoit vice-roi en Corse.

Les deux vaisseaux du roi, *le Samnite* et *le Tancrede*, sont aussi rentrés dans ce port; ils viennent de Grèce & ont ramené le régiment de Calabre, qui passera en Sicile.

Le vaisseau suédois *le Gustave*, venant d'Alger, est dernièrement arrivé dans cette rade: il a annoncé qu'à Alger & dans les autres parties de la Barbarie, le pavillon suédois étoit respecté; & il a démenti les bruits qui s'étoient répandus d'une rupture entre la Suede & les puissances barbaresques.

De Rome, le 24 novembre.

Les recrues arrivent journellement ici des villes voisines. Comme il n'y a pas assez de place dans les casernes, on les a placées dans le nouveau bâtiment de l'hôpital du Saint-Esprit, jusqu'à ce qu'elles soient équipées & exercées aux évolutions militaires, pour passer ensuite à leurs corps respectifs, qui doivent partir pour leur destination.

Lundi & mercredi, deux détachemens de 1000 hommes se sont mis en marche avec six canons & des canoniers, escortés par un détachement de cavalerie: ils emportent des armes & des habillemens pour équiper chemin faisant les recrues qui sont exercées, afin qu'elles se portent à Praenza, où est maintenant le quartier-général des troupes papales.

Quant à la troupe civique, on a donné des ordres pressans pour le porter au nombre de 14 mille citoyens. On parle aussi de la formation d'une nouvelle troupe civique à cheval, qu'on tirera du corps des marchands de campagne.

T Y R O L.

De Roveredo, le 24 novembre.

A la suite d'actions très-vives, le général Alvinzi a jugé convenable de se replier vers Montebello. Comme, par ce mouvement, les issues qui conduisent du Vénétien au Tyrol se trouvoient à découvert, un corps français a débouché, le 21, des montagnes près de Peri, menaçant de prendre en flanc & de mettre en échec l'armée du général Davidovich, qui se trouvoit au-delà de Campara. En conséquence ce général a cru nécessaire de faire un mouvement rétrograde; & après avoir envoyé sur les derrières l'artillerie & les munitions de réserve, il ordonna la retraite de son armée, qui s'effectua aussitôt. Les bataillons d'Ebach & de Lattermann qui la protégeaient, ont beaucoup souffert par le feu que les Français faisoient des hauteurs. Le pont qui avoit été établi devant Doles fut abandonné, & hier matin les Français y ont mis le feu. (*Extrait de la Gazette du Tyrol*).

De Trente, le 30 novembre.

Nous venons d'être informés que M. le général Davidovich a transféré son quartier-général d'Ala à Peri, & que nos troupes se reportent en avant de tous côtés. Les Français sont postés derrière Rivoli. On doit les attaquer demain sur tous les points.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 10 décembre.

Le *Cirencester*, faisant partie de la flotte des Indes, a apporté à S. M. une lettre du dernier empereur de la Chine, Kien-Long, conçue dans les termes les plus gracieux & accompagnée de riches présents. Ce prince a résigné sa couronne à son quizième fils, qui a pris les rênes du gouvernement le premier jour de l'année chinoise (9 février dernier). Le vieux empereur, en abdiquant, a pris le titre de *Tai-Tchang-Hoang-Ti*. Ce titre, inusité jusqu'à présent, signifie *le très-grand Empereur*.

I R L A N D E.

De Dublin, le 6 décembre.

Il s'est formé ici, à l'imitation de Londres, un club wigh, composé des plus chauds patriotes & sur tout de tous les promoteurs d'innovations. Il s'est assemblé ces jours derniers; & après une mûre délibération sur l'état de la représentation du peuple dans le parlement d'Irlande, il a été déclaré que, pour donner au peuple la part légitime & constitutionnelle qu'il doit avoir à la législation, une réforme dans la composition du parlement étoit d'une nécessité indispensable, & que l'émancipation des catholiques romains en devoit être une partie essentielle & fondamentale. L'assemblée a reconnu que ces mesures étoient seules capables d'assurer la liberté & la tranquillité publiques, & de former une union générale, assez puissante pour garantir le roi & la constitution de toute atteinte.

B E L G I Q U E.

De Bruxelles, le 24 frimaire.

Ces jours passés la glace formée dans la Lahn, agitée & rompue par un vent violent, fut chassée par son embouchure dans le Rhin, & jetée avec une telle violence

contre le pont de bateaux que les Français ont entre deux rives, qu'il fut rompu en plusieurs endroits. Les généraux français ayant envoyé sur-le-champ un grand nombre de travailleurs, le mal fut bientôt réparé. Cependant, comme on craignoit que l'ennemi ne profitât de cette circonstance pour attaquer les retranchemens de tête de pont, on y a fait passer en diligence de grands renforts de troupes, sur-tout de canonniers. Dans les lignes formées en avant de Dusseldorf, la crainte d'un pareil accident pour le pont de bateaux, & les glaces de la Moselle, on le couvre au ce moment d'une forte couche de fumier. Du côté de la rive droite, il paroît que l'armée du Nord, campée à Mulheim, va se replier dans les lignes formées en avant de Dusseldorf.

Des lettres de la Haye nous donnent les détails suivans. Le gouvernement ayant reçu la nouvelle officielle & agréable de la prise de toutes les isles Moluques par les Anglais, qui se sont aussi emparés d'une grande quantité d'épiceries prêtes à être embarquées pour l'Europe, les comités des relations extérieures, de la marine & de la guerre se sont rassemblés pour délibérer sur les moyens de réparer ce malheur.

Cette discussion a produit un triste résultat; il a été montré que dans l'état actuel des choses, sans marine, sans argent, sans escadres dans les Indes pour s'opposer au progrès de l'ennemi, & sur-tout sans confiance dans la plupart des agens de l'ancien gouvernement dans ces contrées éloignées, il étoit impossible de prévoir ou de parer les accidens qui ont fait perdre successivement à la métropole ces riches colonies, la source de la prospérité & de la richesse publique.

On a été également informé à Amsterdam que les Anglais faisoient tous les préparatifs nécessaires pour marcher sur Batavia, & que cette puissante ville n'étoit pas dans une position à pouvoir opposer une défense vigoureuse.

Toutes ces nouvelles, en achevant la ruine du commerce hollandais, sont que trop propres à enhardir les ennemis de la révolution, qui en tirent de fâcheux argumens contre le nouvel ordre de choses.

F R A N C E.

D É P A R T E M E N T D U B A S - R H I N.

De Strasbourg, le 22 frimaire.

Depuis quelques jours il n'y avoit eu qu'une canonnade journalière qui n'avoit pas fait grand mal. La nuit du 20 annonça quelques mouvemens un peu plus sérieux. Un détachement tomba sur notre avant-poste de Kehl. L'obligée de se retirer; mais les républicains étant revenus en force, repoussèrent à leur tour les Autrichiens, & restèrent cependant maîtres de la maison de Poste. Il étoit important pour l'ennemi de conserver ce poste, par lequel il pouvoit couvrir les tranchées qu'il fait entre la Kehl & la Schutter; mais ils en furent chassés par les 1000 hommes de demi-brigades.

Hier, à cinq heures du soir, l'ennemi a attaqué le fort du Rhin, appelée *Ehrlenkoff*; il fut encore repoussé avec beaucoup de perte. La nuit dernière l'ai a été encore repoussé; il a été complètement battu dans les nouvelles attaques qu'il a tentées, & a perdu beaucoup de monde.

On prétend que l'archiduc Charles veut faire dans l'assaut à la forteresse; il a fait construire une machine de brûlot ou machine infernale, destinée à détruire & à incendier le pont de Kehl. Les Autrichiens s'en

mettent à fabriquer des charpentiers à la forme de mètres, grâces à la suite de transportiers.

Les jours l'armée le général

Une lettre du 20 frimaire Hussman l'armée; & prévient,

Des lettres espagnoles de cette

On lit très-ménage mais adre d'une petite étoit sub fort peu tora, ser quelque t & nos so cinct de

Au bru 502 patri réunions, ennemis La livre d le peuple armes & patriotes l'écrivain

à intéress voulu dir bien rend héroïque partir po peuple (E nous des favorable

On a sou pas assez à en faire çable, im de mieux en trouve Malheure ne sentoi d'une déc de lui qu pour un F

mettent les plus grands efforts. Elle a été inventée par un fabricant d'huile à Orlébourg, nommé Bruck, & 500 charpentiers y ont travaillé pendant quinze jours. Elle a la forme d'une étoile de près de 100 pieds de diamètre, garnie de ressorts & renfermant une grande quantité de feux d'artifice & de matières combustibles. Le transport d'Orlébourg à Kelh exige cinquante charriots.

Les déserteurs autrichiens rapportent que depuis six jours l'armée du prince Charles manque de vivres, & que le général Clarke est à Vienne.

De Paris, le 27 frimaire.

Une lettre de l'armée du Rhin & Moselle, en date du 20 frimaire, annonce l'arrestation de l'ex-conventionnel Haussmann, commissaire du directoire exécutif près cette armée; des généraux Périno, Delmas & Saint-Cyr; tous prévenus, dit-on, de vols & de concussion au-delà du Rhin.

Des lettres récentes de Toulon annoncent que l'escadre espagnole étoit toujours en rade. Les avis de la dispersion de cette escadre par une tempête sont donc faux.

On lit aujourd'hui dans *l'Ami des Loix* une pièce extrêmement curieuse; c'est une lettre d'un patriote milanais adressée au général Buonaparte. Il lui rend compte d'une petite insurrection dont le principe, à l'entendre, étoit sublime, dont les conséquences ont été pourtant fort peu glorieuses. Ce patriote, qui se nomme *Laurora*, semble, à l'élevation de son ton, avoir séjourné quelque tems parmi nous, avoir brillé dans nos groupes & nos sociétés révolutionnaires. Voici un précis très-succinct de l'histoire qu'il raconte.

Au bruit des dangers qui menaçoient l'armée française, 502 patriotes d'un côté, 509 d'un autre ont formé des réunions, & ont demandé des armes pour combattre les ennemis communs. Leur zèle a été froidement secondé. La livre de pain ayant été augmentée dans cet intervalle, le peuple s'est attroupé pour demander d'un côté des armes & de l'autre la réduction du pain. *Les chefs des patriotes* (c'est l'expression assez peu démocratique de l'écrivain) ont veillé pendant cinq jours & ont travaillé à intéresser à l'insurrection les artistes (il a sûrement voulu dire les artisans); l'insurrection a d'abord assez bien rendu. Il régnoit dans l'assemblée un enthousiasme héroïque; & ce jour-là, dit l'écrivain, on eût pu faire partir pour l'armée au moins vingt mille hommes. Le peuple (bien entendu que par-là on entend comme parmi nous des hommes attroupés) a trouvé l'occasion favorable pour déclarer sa souveraineté, son indépendance. On a souvent répété: *opus le jurons*; mais ce n'étoit pas assez qu'un si bel acte fût vu par le ciel; on a songé à en faire une déclaration solennelle, qui fût ineffaçable, imprescriptible, inaliénable; on n'a rien trouvé de mieux pour cela que d'aller chercher un notaire. On en trouve un qu'on fait venir au milieu de l'assemblée. Malheureusement ce notaire étoit une âme commune qui ne sentoit pas tout le prix de voir sa signature au bas d'une déclaration du peuple souverain. On ne peut tirer de lui que quelques mauvais lazzi. Mais aussi quelle idée pour un peu le souverain que d'aller chercher un notaire?

Pendant tout ce défilé, arrive le commandant de la Lombardie, le général d'Hilliers, qui fait cesser le rassemblement. Alors ces hommes si fiers demandent à capituler, & font la plus humble des propositions, celle de chanter l'hymne marseilloise. On ne veut pas leur permettre de chanter. Sortez, leur dit-on, ou vous serez sabrés. C'est alors que Laurora fit cette belle réponse: un républicain tel que moi ne doit point être sabré. Cependant le général d'Hilliers crut devoir faire arrêter un républicain tel que lui. Le rassemblement fut dissipé. Quelques chefs de patriotes ont été arrêtés.

On auroit tort de traiter avec trop peu de gravité ces essais d'une démocratie folle. Gardons-nous de regarder ces mouvemens comme une parodie ridicule de nos sanglantes tragédies; ils en sont l'imitation trop fidèle? Le peuple étudie peu l'histoire; celui de Milan n'est point assez familiarisé avec nos malheurs, pour ne pas les voir répéter. Il est évident que la tendance de ce mouvement est toute à l'indépendance; que les agitateurs trouveroient fort doux de se délivrer à-la-fois des français & des autrichiens pour régner seuls sur un peuple abusé & tourmenté. Ces hommes sont profonds dans leurs complots; je le reconnois à ce mélange qu'ils ont fait d'une demande d'armes, de pain & de souveraineté. Voyez avec quelle rapidité leur puissance s'est accrue auprès d'un peuple très-neuf à toutes ces illusions dont on le berce aujourd'hui. N'y a-t-il pas dans ces premières extravagances un commencement de fanatisme? Ou s'arrêtera-t-il? Qu'il est aisé d'agiter un peuple souffrant? Ne nous accuse-t-il pas dans sa détresse actuelle? Nous occupons son territoire par le droit de conquête; quelle est notre fureur de parler d'indépendance à un peuple conquis? S'il nous demande de continuer la guerre en sa faveur, répondons-lui par les premières lignes de ce message, où le directoire dévoile toutes les horreurs de notre position intérieure. Le directoire en traçant ce sinistre tableau, a sans doute voulu avertir qu'il n'emploieroit pas nos dernières ressources à des expéditions lointaines & sans utilité pour nous. Il y auroit trop d'inconséquence à montrer ainsi notre épuisement, & à dire en même tems: nous avons encore des trésors à verser & du sang à répandre pour établir à Milan & à Modène un gouvernement républicain.

L. C.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen QUINETTE.

Suite de la séance du 26 frimaire.

Daprat demande qu'une commission soit chargée de présenter un projet de résolution sur les peines à infliger aux cabaretiers, maîtres de cafés & autres lieux publics qui ne ferment pas leurs maisons aux heures prescrites. La peine qui existe n'est qu'une simple amende & n'est pas proportionnée aux dangers que ces maisons ouvertes trop tard & où les brigands se réfugient, offrent à la tranquillité publique.

Parizot. — La proposition dont on invoqua le renvoi ne me paroit pas assez étendue. Les circonstances exigent d'autres mesures: de toutes parts on vous dénonce les vols & les assassinats qui se commettent chaque jour.

S'en cherche la cause, & je la trouve dans la foiblesse de notre législation sur cette partie. Certes, je hais les loix trop sévères, je suis ami de l'humanité; mais c'est parce que j'aime les hommes, c'est parce que j'aime les propriétés (on rit), c'est parce que j'aime, dis je, la conservation des propriétés & celle de tous les citoyens; c'est sur-tout parce que je ne connois de bonheur que là où regne la tranquillité, que je demande des loix plus sévères contre les vols caractérisés.

Dans l'état actuel de notre législation, on arrête les voleurs, on les juge; ils sont envoyés aux galères; mais bientôt ils trouvent le moyen de s'évader. N'est-il donc pas urgent d'arrêter le cours de ces brigandages? Je ne dirai pas qu'il faut en revenir à la peine de mort; peut-être seroit elle nécessaire contre le vol fait avec effraction; mais au moins prenez des mesures qui impriment une frayeur salutaire aux fripons. Que celui qui aura été pris deux fois, que celui qui s'échappera des fers soit condamné à la déportation. (Bruit, agitation.) Il me semble cependant que cet objet mérite la plus grande attention; car que résulte-t-il de la foiblesse de vos loix? Les voleurs sont arrêtés, mais pour un moment; bientôt ils s'évadent, & rapportent le trouble dans la société. Vous n'avez contre eux d'autre moyen que la déportation. Je demande donc que vous renvoyiez à une commission l'examen de la question de savoir s'il ne convient pas de prononcer, sinon la peine de mort, au moins celle de la déportation contre le vol caractérisé & fait avec effraction.

J'ai une autre proposition à faire. Les brigandages qui se multiplient dans l'intérieur, ne viennent que de l'inaction de la garde nationale qu'on peut à juste titre appeler sédentaire.

Tous ceux qui ont des propriétés à conserver refusent de faire leur service: cette insouciance ne peut être plus long-tems tolérée, sans qu'il n'en résulte les plus grands maux pour la chose publique. Je demande que tous les citoyens soient astreints à monter leur garde en personne, sauf les cas d'empêchement absolu.

Dumolard. — L'intention du préopinant est déjà remplie; il existe une commission chargée de présenter un projet sur les moyens d'assurer la police dans Paris.

Cambacérés. — Ce n'est point en morcelant les loix, en les rendant incohérentes, que nous pourrions parvenir à un résultat. Il s'agit de prendre une mesure vaste, & qui s'approprie au système de notre législation; je pense donc qu'au lieu de créer une commission spéciale, il faut renvoyer à celle que vous avez chargée de la classification des loix. Déjà cette commission a révisé toute la partie civile; elle s'occupe maintenant de la révision du code criminel; notre collègue Pastoret se livre sans relâche à ce travail; & je demande que les propositions relatives à une augmentation de peines, y soit renvoyées.

Parizot. — Je ne m'oppose point au renvoi; mais les maux sont grands, il faut de prompts remèdes; je demande donc que la commission fasse son rapport dans la séance. — Adopté.

Le conseil a adopté ensuite quelques articles du projet sur le droit de passe.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BRÉARD.

Séance du 26 frimaire.

Après la lecture du procès-verbal, nul objet n'étant à l'ordre du jour, le conseil a levé sa séance.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 27 frimaire.

Siméon expose que beaucoup de créanciers de l'état ne peuvent recevoir ce qui leur est dû, parce que dans leurs titres de créance il s'est glissé des erreurs de noms. L'opinant demande qu'une commission soit chargée de présenter un projet sur les moyens de faire rectifier ces erreurs. — Ordonné.

Moles propose d'autoriser le directoire à permettre au gouvernement batave d'exporter les bois de construction dans les départemens réunis.

Le conseil ordonne l'impression de ce projet.

Richoux demande que la commission des finances soit chargée d'examiner si les reconnoissances de l'emprunt forcé pourroit, pour ceux qui ont payé cet emprunt en mandats, être données en paiement des impositions, ou si ces reconnoissances seront réduites à la somme que les mandats représentoient en valeur métallique. — Le renvoi est ordonné.

Crasouss soumet à la discussion la rédaction de la résolution sur les transactions. Nous en avons fait connoître les dispositions. Nous donnerons la rédaction, qui a subi quelques changemens, lorsqu'elle sera définitivement arrêtée.

Bourse du 27 frimaire.

Amsterdam.....	60 $\frac{3}{4}$	Bordeaux.....	1 $\frac{3}{4}$ perte.
Hambourg.....	193 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{2}$	Or fin.....	101 $\frac{1}{2}$, 10 s.
Madrid.....	11 l.	Ling. d'arg. 50 l.	5 à 7 s. 6 d.
Cadix.....	10 l. 17 s. 6 d.	Piastre.....	5 l. 4 s. 6 d.
Gênes.....	91 $\frac{1}{2}$, 93.	Quadruple.....	7 l. 2 s. 6 d.
Livourne.....	10. 2, 102.	Ducat d'Hol.....	11 l. 8 s.
Bâle.....	1 $\frac{1}{4}$ perte à 15 jours.	Souverain.....	33 l. 15 s.
Lausanne.....	1 $\frac{1}{4}$ perte à vue.	Guinée.....	25 l.
Londres.....	24 l. 7 s. 6 d.	Inscriptions.....	
Lyon.....	au pair.	Mandat, 2 l. 11 s. $\frac{1}{2}$, 11, 12,	
Marseille.....	1 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ bénéf.	12 s. $\frac{1}{2}$ d., 12 s. $\frac{1}{2}$.	

Espirit $\frac{1}{2}$, 502 liv. 10 s. à 505. — Eau-de-vie, 22 deg., 375 liv. — Huile d'olive, 1 liv. 7 s. — Café, 1 liv. 14 à 16 s. — Sucre d'Hambourg, 2 liv. 1 s. — Sucre d'Orléans, 1 l. 16 s. — Savon de Marseille, 17 s. — Chandelle, 13 s.

Le Fleux Tribun et sa Bouche de fer, aux Amis de la Vérité. A Paris, à l'imprimerie & librairie du Cercle-Social, rue du Théâtre Français, 1796, an 5°. Prix, 50 liv. pour un an, 16 liv. pour trois mois. Il paroitra au moins deux livraisons par mois.